



## **L'AFIC se réjouit du soutien apporté par Nicolas Sarkozy à la création de « SBIC à la Française »**

---

*L'AFIC – Association Française des Investisseurs en Capital – se félicite de l'annonce faite hier soir par Nicolas Sarkozy, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, et de l'Industrie d'« engager une concertation avec tous les acteurs concernés pour mettre en place un mécanisme public de soutien aux fonds d'investissement qui investiront dans le développement des PME ayant un potentiel de croissance, en s'inspirant du système américain des « Small business investment companies », les SBIC ». Selon le ministre, l'Etat pourrait prendre à sa charge une partie de risque, en apportant sa garantie au dispositif.*

---

L'AFIC se réjouit de l'annonce faite par le Ministre d'Etat concernant les SBIC, qui s'inscrit notamment dans le prolongement de l'engagement pris par les Assureurs pour soutenir le financement des PME-PMI.

Les SBIC reposent sur un mécanisme de Fonds de Fonds dédié au capital risque et au capital développement.

Ce Fonds de Fonds est constitué de capitaux provenant, pour partie d'investisseurs institutionnels et pour partie d'une émission obligataire, qui viendrait augmenter sa capacité de financement et pourrait bénéficier de la garantie de l'Etat.

D'un montant de 200 à 500 M€, levés chaque année et complémentaire aux différents dispositifs existants, il serait un véritable soutien au financement des PME et permettrait d'étendre le champs d'intervention du Capital Investissement auprès d'un nombre accru de PME.

Ce projet est porté activement par l'AFIC qui participe, depuis près d'un an à une réflexion sur le dispositif des SBIC au sein d'un groupe de travail piloté par la Direction du Trésor, réunissant notamment la BDPME .

Forte de cette déclaration l'AFIC continuera à apporter sa contribution active en vue de l'aboutissement de ce nouveau dispositif.

Ce système a été mis en place aux Etats-Unis en 1958 pour aider les PME-PMI à trouver des financements à long terme. Il a permis de financer plus de 90 000 PME américaines pour un montant de 34 milliards de dollars, dont 4 milliards investis dans plus de 3 300 PME en 2001.

### **Contacts presse :**

Charlotte Bourgeois-Cleary / Delphine Rouget – Publicis Consultants.Ecom – 01 44 43 75 13 / 01 44 43 79 31

---

A propos de l'AFIC :

*Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) est un organisme professionnel totalement indépendant.*

*Avec 200 membres actifs, l'AFIC regroupe la quasi-totalité des structures de Capital Investissement implantées en France.*

*Les 100 membres associés conseillent et assistent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.*

*L'AFIC s'assure de la déontologie de la profession, notamment au travers de sa commission déontologie et de nombreuses publications, en particulier le code à l'usage des sociétés de gestion, approuvé par l'AMF, et le guide de valorisation des portefeuilles.*

*Elle offre ainsi une sécurité optimale aux entrepreneurs et aux investisseurs institutionnels. Enfin, des recommandations en matière de gouvernement d'entreprise et d'analyse de responsabilités des administrateurs sont régulièrement transmises aux membres et actualisées.*

*Rassemblant près de 95 % des professionnels du capital investissement exerçant en France, l'AFIC bénéficie d'une représentativité incontestable.*

**Contacts presse :**

Charlotte Bourgeois-Cleary / Delphine Rouget – Publicis Consultants.Ecom – 01 44 43 75 13 / 01 44 43 79 31